

## Opération porte à porte : le bilan

Du 7 au 23 juin 2010, une opération de porte à porte a été réalisée par les ambassadeurs du tri de Trifyl. Une distribution du nouveau guide du tri a été faite, accompagnée de conseils pour améliorer vos gestes de tri au quotidien (tri et réduction des déchets).

Dans une partie du village d'Alban, ce sont les jeunes du Club Ados qui ont réalisé cette intervention après avoir assisté à deux séances de formation proposées par Trifyl. 28 personnes ont été rencontrées et les jeunes ambassadeurs en ont profité pour poser quelques questions et relever des erreurs.

Dans l'ensemble les personnes rencontrées font le tri mais deux personnes ne désirent pas le faire et une va essayer de s'y mettre.

Deux personnes ne savaient pas que les bouteilles d'huile et les barquettes alu peuvent aller au tri.

Parmi les erreurs faites :

- 7 personnes mettent le verre à boire dans le container de verre
- 1 personne jette le film pastique au tri
- 2 personnes mettent leur tri dans un sac noir
- 1 personne imbrique les emballages à recycler

Au terme de cette opération, près de 800 foyers ont été vus par les ambassadeurs du tri et plus de 480 avis de passage ont été déposés dans les boîtes aux lettres accompagnés du nouveau guide du tri.

## L'école d'Alban se mobilise



Visite du centre de tri de Blayes-Mines par les élèves du cycle 2 (19 novembre 2010).

Retrouvez l'article rédigé par les élèves sur le site de la Communauté de communes et dans le bulletin municipal d'Alban.



Sketches sur le tri par les élèves du cycle 2 pour le spectacle de fin d'année

Des animations ont été réalisées par Trifyl pour l'ensemble des élèves de l'école.

Les Grandes sections, CP et CE1 ont eu une demi-journée d'animation autour du tri.

Les CE2, CM1 et CM2 ont quant à eux bénéficié de trois demi-journées d'animation sur le thème « Du déchet aux gestes écocitoyens ».



Visite du sentier pédagogique sur les déchets et les énergies renouvelables à Trifyl par les élèves du cycle 2 (23 juin 2011).

## Dernières nouvelles

### Du nouveau à la déchèterie

Depuis le 1er janvier 2010, la déchèterie accepte les **déchets spéciaux** (peintures, solvants, acides, produits phytosanitaires, etc.) Les différents types de déchets acceptés à la déchèterie sont présentés dans le **guide du tri** qui a été distribué au mois de juin 2010.

Le **dépôt des cartons** à la déchèterie est **gratuit pour les professionnels**. Alors n'hésitez plus !



### Équipez-vous d'un composteur !

Des composteurs, en bois ou en plastique, vous sont proposés à prix réduits pour favoriser le recyclage de vos déchets organiques. Les composteurs de 400L sont à 10€ et les composteurs de 600L sont à 15€.

Retrouvez des conseils, trucs et astuces pour réaliser votre compost sur notre site Internet :

[www.monts-alban.fr](http://www.monts-alban.fr)

Vous souhaitez vous équiper ou avoir plus d'informations ? Contactez la Communauté de communes au 05.63.79.26.70 ou [monts-alban@wanadoo.fr](mailto:monts-alban@wanadoo.fr)



Imprimerie SIEP France. Imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales



# Les MONTS D'ALBAN

bulletin d'information  
de la Communauté de Communes des Monts d'Alban

## Spécial Tri et déchets

Septembre 2011

## Réduire et trier nos déchets : une nécessité nationale !

En 2009, chaque français a produit en moyenne 374 kg de déchets ménagers et assimilés (315 kg/habitant des monts d'Alban en 2009). Ces chiffres évoluent lentement à la baisse mais c'est encore trop!

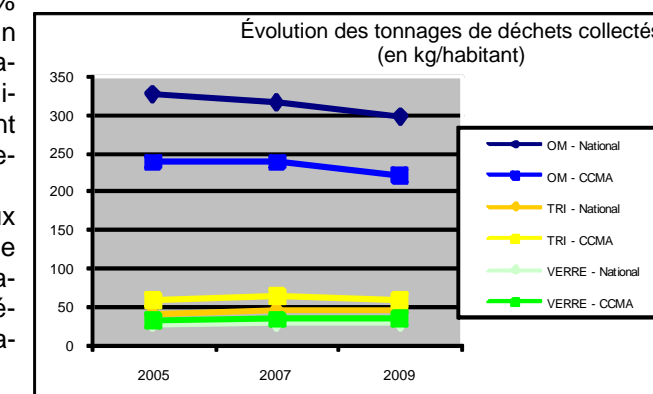
Le Grenelle de l'environnement a fixé des objectifs chiffrés en matière de déchets pour la période 2009-2012. Il s'agit de :

- Réduire de 7% la production d'ordures ménagères et assimilés par habitant sur les cinq premières années,
- Porter le taux de recyclage matière et organique des déchets ména-

gers et assimilés à 35% en 2012 et 45% en 2015. Ce taux est fixé à 75% dès 2012 pour les déchets des entreprises et pour les emballages ménagers,

- Diminuer de 15% d'ici 2012 les quantités partant à l'incinération ou au stockage.

Il nous faut pour cela changer nos modes de consommation et trier plus. Alors, à vous de jouer !



## Un guide du tri pour vous aider

Le guide du tri a été réédité en 2010. Il est très complet : emballages à recycler, verre, compost, déchèterie, tout y est. Il a été distribué à votre domicile par les Ambassadeurs du tri de Trifyl. Si vous ne l'avez pas ou si vous avez encore des questions

sur le tri, le verre, le compostage ou la déchèterie, contactez la Communauté de communes ou consultez notre site Internet :

[www.monts-alban.fr](http://www.monts-alban.fr)



### Pour contacter la Communauté de Communes des Monts d'Alban :

2, Grand' Rue 81250 ALBAN  
Tél : 05.63.79.26.70  
Fax : 05.63.79.26.79  
e-mail : [monts-alban@wanadoo.fr](mailto:monts-alban@wanadoo.fr)  
[www.monts-alban.fr](http://www.monts-alban.fr)

Horaires d'ouverture :  
lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Directeur de publication :  
Damien CHAMAYOU  
Rédacteurs :  
Damien CHAMAYOU, Guillemette LABBÉ.

Crédits photos et images : Eco-Emballages, CCMA, INDDIGO, Trifyl, VOA - Verrerie d'Albi, Philippe Maraval.

## Sommaire :

La collecte en images et en chiffres : p. 2 et 3

De la collecte au traitement de nos déchets

Les chiffres de la collecte

Le coût de la collecte

Des actions pour le tri : p. 4

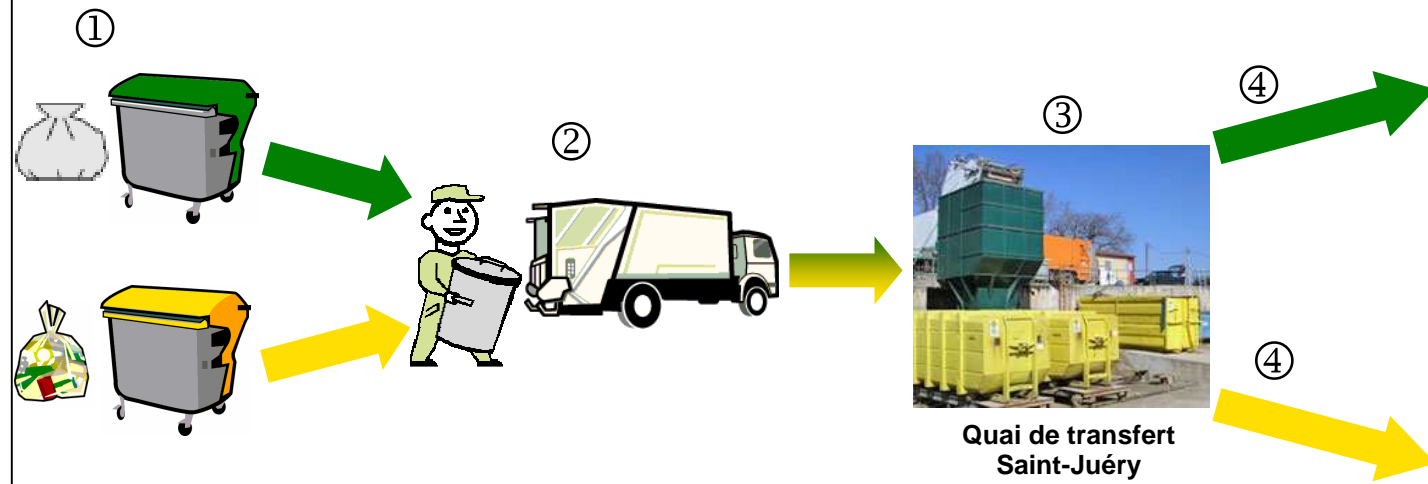
Opération porte à porte : le bilan

L'école d'Alban se mobilise !

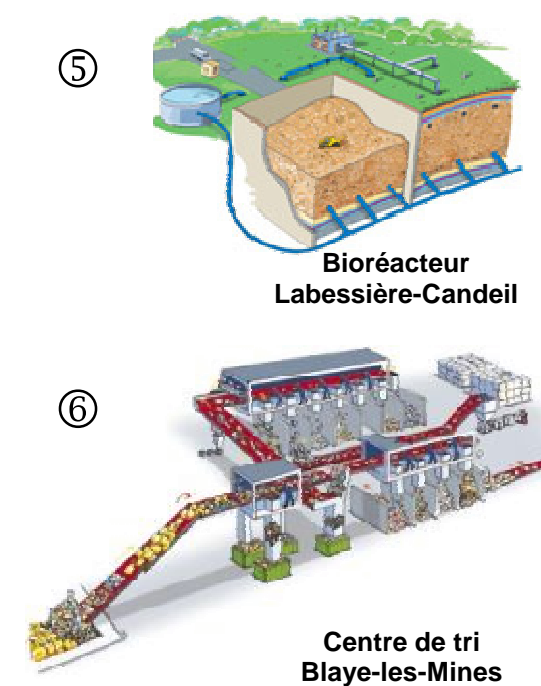
Damien CHAMAYOU

## De la collecte au traitement de nos déchets

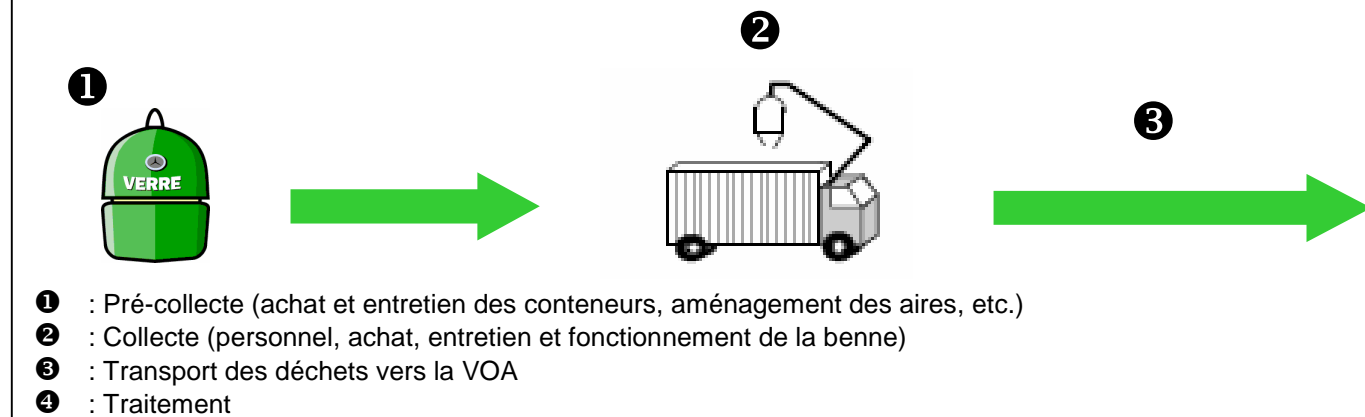
### Les ordures ménagères et les emballages recyclables



- ① : Pré-collecte (achat et entretien des conteneurs, aménagement des aires, etc.)
- ② : Collecte (personnel et son équipement ; achat, entretien et fonctionnement de la benne)
- ③ : Transport des déchets vers le quai de transfert
- ④ : Transport des ordures ménagères vers le bioréacteur et des emballages à recycler vers le centre de tri
- ⑤ : Traitement des ordures ménagères
- ⑥ : Tri des emballages et éliminations des refus



### Le verre



- ① : Pré-collecte (achat et entretien des conteneurs, aménagement des aires, etc.)
- ② : Collecte (personnel, achat, entretien et fonctionnement de la benne)
- ③ : Transport des déchets vers la VOA
- ④ : Traitement



## Les chiffres de la collecte

Tonnages collectés	2009	2010	Évolution
Collecte sélective	188,57	183,02	↘
Ordures ménagères	690,24	678,18	↘
Verre	107,23	122,76	↗
Taux de refus	11,09%	9,89%	↘

#### Les points positifs

La quantité d'ordures ménagères collectée diminue régulièrement depuis 2007. La quantité de verre collectée augmente : +14% entre 2009 et 2010. Le taux de refus associé à la collecte sélective baisse également.

#### Les emballages à recycler

La quantité d'emballage à recycler collectée est en constante diminution ces deux dernières années. En 2008, nous avons collecté plus de

207 tonnes d'emballages à recycler soit près de 67 kg par habitant. En 2010, cette proportion n'est plus que de 58 kg par habitant. Cette diminution peut s'expliquer par une modification des comportements de chacun dans ses habitudes de consommation (réduction des emballages à la source en supprimant les emballages individuels), mais aussi par le transfert d'une partie de la collecte au réseau professionnel (ZA du Dolmen).

## Le coût de la collecte

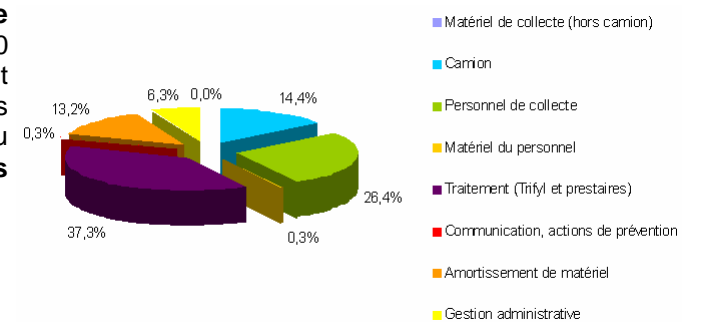
Depuis 2010, Trifyl a mis en place une tarification qui favorise les collectivités qui collectent beaucoup de déchets recyclables (tri) avec un taux de refus inférieur à 13% et dont la proportion d'emballages collectés représente plus de 21% de l'ensemble des déchets collectés par la collectivité. Les tarifs sont déterminés par les résultats de l'année précédente.

La diminution des quantités d'ordures ménagères collectées et le maintien de la quantité et qualité de la collecte sélective en 2010 nous permettent encore une fois de bénéficier du tarif Trifyl le plus bas.

Ainsi, en 2011,

- 1 tonne de collecte sélective coûte 31€ à la collectivité,
- 1 tonne d'ordures ménagères coûte 69€ à la collectivité.

En 2010, le budget global du service de collecte et de traitement des déchets de la CCMA était de près de 250 000 € répartis en différents postes comme le montre le diagramme ci-dessous. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères permet d'équilibrer ce budget.



## Pour réduire le coût de la collecte, je réduis le poids de mes déchets

Pour réduire le coût de la collecte et du traitement de nos déchets il faut impérativement réduire le poids de nos déchets et particulièrement de nos ordures ménagères.

**Solution 1 : Je réduis les emballages à la source.** Lors de mes achats, je privilégie les produits sans emballage individuel, j'utilise des poches réutilisables, etc.

**Solution 2 : Je trie les emballages à recycler et le verre.** Une étude réalisée par Trifyl montre qu'une bouteille de verre sur quatre finit dans les ordures ménagères...

**Solution 3 : Je composte mes déchets verts et ménagers.** La CCMA vend des composteurs à prix réduit (-80%) pour les particuliers (voir page 4).

**Solution 4 : J'utilise la déchèterie le plus souvent possible** pour le tout venant, les objets encombrants, les déchets verts, les déchets spéciaux. L'accès est gratuit pour les particuliers.

**Solution 5 : Ce qui ne me sert plus peut servir à d'autres.** Je dépose mes vieux meubles ou des objets en bon état et qui ne me servent plus dans des dépôt-vente ou auprès d'associations caritatives.

**Réduire, réutiliser, recycler, telle doit être notre devise !**